

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 17 mars 2016

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Ludovic GROS, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Isabelle DURIEUX .

Membre représenté : Patrick ALLARD (procuration à Claude REYNAUD).

Date de la convocation : 11 mars 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 1er décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Alain DOMINJON

Ordre du jour

1. Comptes de gestion 2015 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
2. Comptes administratifs 2015 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
3. Affectation des résultats 2015 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
4. Vote des taux d'imposition 2016,
5. Budgets primitifs 2016 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
6. Attribution de subventions 2016,
7. Demandes de subventions,
8. Projets - travaux,
9. Projet du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne,
10. Droits de préemption,
11. Vente de terrains,
12. Questions et informations diverses.



1 et 2- Compte de gestion et compte administratif 2015

Danielle BOCHET présente les comptes administratifs 2015, conformes aux comptes de gestion du Trésorier de Saint-Jean-de-Maurienne:

Service de l'eau et de l'assainissement

Section d'exploitation

Dépenses : 100 362,04 € Recettes : 100 776,71 €

Résultat de clôture : 414,67 €

Section d'investissement

Dépenses : 49 360,56 € Recettes : 188 771,33 €

Résultat de clôture : 139 410,77 €

*Approbation du compte de gestion 2015 : 15 Pour
Approbation du compte administratif 2015 : 14 Pour (Le Maire est sorti lors du vote)*

Commune

Section de fonctionnement

Dépenses : 747 114,84 € Recettes : 1 147 737,29 €

Résultat de clôture : 400 622,45 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 185 778,11 € Recettes : 1 250 393,02 €

Résultat de clôture : 64 614,91 €

*Approbation du compte de gestion 2015 : 15 Pour
Approbation du compte administratif 2015 : 14 Pour (Le Maire est sorti lors du vote)*

3- Affectations des résultats

Danielle BOCHET propose les affectations de résultats 2015 suivantes :

Service de l'eau et de l'assainissement

L'excédent d'exploitation de 414,67 € est reporté en recette d'exploitation sur 2016.

Vote : 15 Pour

Commune

L'excédent de fonctionnement de 400 622,45 € est reporté en recette de fonctionnement sur 2016.

Vote : 15 Pour

4- Vote des taux d'imposition 2016 des taxes directes locales

Pour garantir un niveau d'investissement nécessaire à notre collectivité (1 211 200 €), sans diminuer pour l'instant, les services apportés à la population, nous souhaitons revaloriser les taxes locales.

En effet, dans un contexte où les dotations de l'État diminuent (-17 000 €) et les prélèvements augmentent (FPIC : +15 000 €) pour ne parler que de ces deux chiffres, la commission des finances a donné un avis favorable à cette évolution, qui dégage +18 396 €.

Nous ferons également appel à l'emprunt cette année (250 000 euros). Cette augmentation modérée de la pression fiscale sera compensée par une légère baisse de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères.

Deux propositions de revalorisation sont présentées :

- ✓ Taxe d'habitation : 7,33%
- ✓ Taxe foncière sur le bâti : 10,77 %
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti : 58,19 %

Vote : 5 Pour

- ✓ Taxe d'habitation : 7,47%
- ✓ Taxe foncière sur le bâti : 10,98 %
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti : 59,30 %

Vote : 10 Pour (Taux retenus pour 2016)

5- Budgets primitifs 2016

Danielle BOCHET rappelle les réunions successives des commissions des travaux et des finances, et présente les propositions de budgets primitifs 2016.

* Budget de l'Eau et de l'assainissement :

Montant Exploitation : 140 491,96 €

Montant Investissement : 430 158,20 €

Vote : 15 Pour

* Budget de la Commune:

Montant Fonctionnement : 1 341 277,45 €

Montant Investissement : 809 332,33 €

Vote : 15 Pour

Principaux travaux 2016 :

- * Construction d'un réservoir d'eau potable : 234 000 €
- * Enfouissement des réseaux « rue du Nezet » : 153 000 €
- * Viabilisation du secteur « Champ Martinier » : 257 600 €
- * Réhabilitation des garages communaux : 340 000 €

6- Attribution de subventions 2016

Danielle BOCHET présente les propositions d'attribution de subventions de la commission des finances :

Association « Le Colporteur »

* Organisation du Salon du Livre : 4 000 €

* Emploi chargée de mission : 8 250 €

Vote : 14 Pour (Michel FRUMILLON ne prend pas part au vote)

Associations sportives et culturelles

La commission des finances a proposé de reconduire le mode d'attribution de subventions aux clubs sportifs et culturels, soit la somme de 40 € par jeune scolarisé résidant à Hermillon.

Vote : 15 Pour

7- Demandes de subventions

* Savoie Biblio

Danielle BOCHET informe le conseil municipal de la participation de Savoie Biblio à l'acquisition de fonds « jeunesse » par la bibliothèque.

Un dossier de demande d'aide financière va être déposé pour l'achat de supports d'un montant total de 851,57 € HT subventionnable à hauteur de 80 %.

Vote : 15 Pour

* Préfecture

Monsieur le Maire rappelle que l'agenda d'accessibilité programmé, approuvé par la Préfecture le 27 novembre 2015, prévoit des travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente en 2016.

Il rappelle le coût prévisionnel : 48 510 € HT et propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Vote : 15 Pour

8- Projets - travaux

Suite au vote du budget primitif 2016, Monsieur le Maire propose de lancer les consultations pour les travaux suivants :

- Construction d'un réservoir d'eau potable de 300 m³,
- Viabilisation du secteur « Champ Martinier »,
- Réhabilitation des garages communaux.

Vote : 15 Pour



Chasse aux œufs

9– Projet du Programme Local de l’Habitat de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne

Monsieur le Maire présente le projet du Programme Local de l’Habitat porté par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne pour les années 2016 à 2022.

Les enjeux de ce PLH sont :

- * L’investissement dans la reconquête du parc vacant public et privé
- * L’émergence des produits logements abordables en accession comme en location
- * La définition d’une stratégie foncière partagée par toutes les communes
- * Le renforcement des moyens humains dédiés à l’habitat.

Pour la commune d’Hermillon, l’objectif est la réhabilitation de 6 logements vacants et la construction de 8 logements.

Vote : 15 Pour

10– Droits de préemption

Monsieur le Maire présente deux dossiers dont les parcelles sont en cours d’aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal. Il s’agit des parcelles:

- * E 24 (155 m²) et E 1469 (341 m²) à Parapet

Vote : 15 Pour

- * E 471 (171m²) et E1 593 (555 m²) à La Tour

Vote : 15 Pour

11– Vente de terrains

Yves DURBET informe le Conseil Municipal que suite au passage d’un géomètre il a été constaté que la clôture de la parcelle E 1417 appartenant à Monsieur et Madame BUTTARD Yvette, BUTTARD Thierry et BUTTARD Gilles, empiète sur le domaine public.

Afin de régulariser cette situation, les propriétaires demandent à acquérir cette partie appartenant à commune.

Le Maire propose la vente des 29 m² concernés au prix de 55€/m².

Vote : 15 Pour

12– Questions et informations diverses

Claude REYNAUD :

- Informe l’assemblée que la Fédération des Chasseurs va installer des panneaux d’information dans la forêt concernant l’entretien des sentiers.
- Rappelle qu’il est interdit de circuler dans les prés de fauches et les pâtures avec des engins motorisés et demande de respecter les clôtures.

Yves DURBET rappelle :

- A compter du 5 avril 2016, les antennes râteaux ne permettront plus de recevoir la télévision sans l’installation d’un adaptateur TNT Haute Définition.
- Depuis le 1er janvier 2016, les services techniques municipaux de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne dans lesquels est hébergé le service commun d’Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne accueille les usagers les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le mardi de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00.

Focus sur quelques chiffres du budget communal :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) passe de 20 029 € à 3 000 € (estimation).
- Le prélèvement au titre du Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC) passe de 40 616 € à 55 508 € (estimation).
- Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) passe de 129 237 € à 45 000 €.
- L’annuité de la dette 2016 s’élève à 140 575 €.
- Montant des investissements prévisionnels 2016 : 1 211 200 €.
- Mise en place par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne de la dotation de Solidarité Communautaire à hauteur de 800 000 € pour l’ensemble de l’intercommunalité, soit 30 614 € pour la commune d’Hermillon.
- Ajustement des charges à caractère général dans un esprit d’optimisation.
- SIRTOMM : le volume collecté en 2015 s’élève à 149,3 tonnes et la redevance passe de 54 677 € en 2015 à 52 623 € estimée pour 2016.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017

École de Le Châtel :

Petite Section (*enfants nés en 2013 et habitants à Pontamafrey, Le Châtel ou Montvernier*) ;
Moyenne Section (*tous les enfants*).

École de Pontamafrey-Montpascal :

CE1 (*enfants de Montvernier, Le Châtel et Pontamafrey*) ;
CE2, CM1 et CM2 (*tous les enfants*).

École d'Hermillon :

Petite section (*enfants nés en 2013 et habitants à Hermillon*)
Grande section (*tous les enfants du RPI*)
CP (*tous les enfants du RPI*)
CE1 (*enfants habitants à Hermillon*)

Documents à apporter : Livret de famille et carnet de santé de votre enfant.



Concernant l'école d'Hermillon, les inscriptions se dérouleront du 25 avril au 6 mai 2016 en **Mairie d'Hermillon** aux jours et heures d'ouverture, soit :
Lundi et Vendredi de 15h00 à 17h30 ;
Mercredi et Jeudi de 10h00 à 12h00.

PRÊT THERMOKIT

L'ASDER, Espace info Energie de Savoie, en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne met à disposition une mallette avec plusieurs appareils de mesure pour être sensibilisé sur la performance thermique de son logement.

Le Thermokit permet de

- **visualiser les ponts thermiques** de son habitation grâce à la **caméra thermique**,
- **mesurer les consommations** de ses appareils électroménagers avec le **wattmètre**,
- **évaluer la luminosité** des pièces à vivre de sa maison avec le **luxmètre**,
- **connaître les mesures exactes** de son logement avec le **télémètre**,
- **déterminer les débits des points d'eau** avec le **débitmètre**.

Pour repérer les déperditions de chaleur de son logement, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne met à disposition un THERMOKIT.

La lecture des clichés de la caméra thermique étant complexe, elle nécessite expertise et habitude. Aussi un rendez-vous avec un conseiller Info Energie a systématiquement lieu pour analyser les clichés réalisés. Ce RDV permet de bien visualiser les défauts et points particuliers du bâti ausculté et le conseiller indique des préconisations pour en améliorer la performance thermique.

Le Thermokit est prêté sous conditions (adhésion ASDER et chèque de caution demandé) pour une durée de quelques jours sur réservation.



LU DOTHEQUE ITINERANTE

Le Rendez-vous du mois dans votre commune

Kapla

Mercredi 13 Avril

À la Médiathèque d'Hermillon

De 15h à 17h

Ouvert à tous
Sans limite d'âge
GRATUIT

Pour plus de renseignement:

ACA de Saint Jean de Maurienne
11 avenue du Parc de la Vanoise
73300 Saint Jean de Maurienne
04.79.59.90.56
www.aca-stjean.com



ODYSSEA

La 10ème édition se tiendra samedi 21 mai au Jardin du Verney à Chambéry.

L'an passé, 2 Hermillonins ont participé à cette marche-course pour vaincre le cancer du sein.

Messe de la Platière

Dimanche 3 Juillet